



Grèce: les vraies causes de la dette publique», une étude décapante

Par [Michel Husson](#)

Mondialisation.ca, 29 juillet 2015

[Collectif pour un audit citoyen](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Article publié le 11 mars 2015

La présidente du Parlement grec, Zoé Konstantopoulou, a annoncé la création d'un comité d'audit de la dette grecque. A titre de contribution aux travaux de ce comité, le Collectif d'audit citoyen de la dette publique publie aujourd'hui « Grèce: les vraies causes de la dette publique ». Cette étude montre qu'avant même le déclenchement de la crise, en 2007, 56% de la dette grecque pouvait être considérée comme illégitime, car provoquée par des taux d'intérêt exorbitants et des cadeaux fiscaux aux privilégiés.

Selon la vulgate économique et médiatique ordinaire, la Grèce s'est livrée à une orgie de dépenses publiques et de fraude fiscale dans les années 2000 : les déficits publics proviendraient d'une administration pléthorique, d'une difficulté à lever l'impôt et à maîtriser les dépenses. [La note rédigée par Michel Husson](#), économiste à l'Ires, s'appuie sur les comptes nationaux de la Grèce révisés par Eurostat pour montrer que cette thèse n'est pas véritablement fondée.

Reprenant la méthode utilisée pour la dette française par le rapport 1 du Collectif pour un audit citoyen de la dette publique, l'étude conduit au résultat suivant : malgré une forte hausse de la fiscalité dans les années 1990, l'envolée de la dette grecque avant la crise est largement imputable à des taux d'intérêt extravagants (entre 1988 et 2000) et à une baisse des recettes publiques provoquée par des cadeaux et des amnisties fiscales à partir de 2000. Sans ces dérapages, elle n'aurait représenté que 45 % du PIB en 2007 au lieu de 103%.

On peut en conclure que 56% de la dette grecque acquise *avant la crise* était illégitime 1) parce qu'elle découlait d'une véritable ponction sur la richesse opérée par les créanciers, nationaux ou étrangers, 2) dans la mesure où la baisse des recettes publiques, due à des réductions de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les successions et à des amnisties fiscales, a profité pour l'essentiel aux couches oligarchiques ou aux entreprises, sans retour pour la majorité du peuple grec.

Pourtant les gouvernements européens et la Troïka, menée par la Banque centrale européenne, refusent une vraie restructuration de la dette grecque. Au nom de l'impératif du remboursement de cette dette, ils exigent le maintien des politiques d'austérité rejetées par les électeurs grec. Le Collectif pour un audit citoyen appelle à manifester ce samedi 24 février partout en France devant les succursales de la Banque de France pour dire aux décideurs européens:

« non à l'austérité et le chantage européens contre la Grèce; pour un audit et une restructuration décisive des dettes publiques; pour le droit du peuple grec et des peuples européens à décider eux-mêmes de leur avenir, un avenir de solidarité et de démocratie.

Michael Husson

1 Collectif pour un audit citoyen, [Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France](#), 27 mai 2014.

La source originale de cet article est [Collectif pour un audit citoyen](#)
Copyright © [Michel Husson](#), [Collectif pour un audit citoyen](#), 2015

Articles Par : [Michel Husson](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca